



Demande d'autorisation pour l'ouverture temporaire d'un débit de boisson

Important : → Demande à déposer en mairie au minimum 15 JOURS avant la manifestation

À Monsieur le Maire de Ferney-Voltaire,

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

de l'association dénommée

Adresse (*important : pour envoi de l'arrêté municipal d'autorisation*)

.....
.....

Sollicite l'autorisation de vendre des boissons (*cocher la ou les catégorie(s) concernée(s)*):

- de 1^{ère} catégorie *
- de 3^{ème} catégorie *

POUR LA MANIFESTATION SUIVANTE :

LIEU :

DATES :

HORAIRES :

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à Ferney-Voltaire, le

Signature :

**1^{ère} catégorie : Boissons non alcoolisées : eaux minérales ou gazeifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degrés, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé et chocolat.*

** 3^{ème} catégorie : Boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool.*